

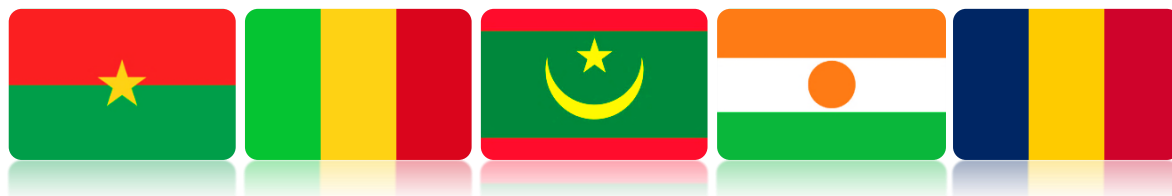
G5 SAHEL



SECRETARIAT PERMANENT

Réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies
Intervention du Secrétaire Permanent du G5 Sahel

New York, le 23 mai 2018



www.g5sahel.org

Madame la Présidente,

J'aimerais commencer mon intervention par remercier le Conseil de sécurité pour l'organisation de cette réunion sur la situation au Sahel, région du monde confrontée à une crise épineuse et complexe. Ceci démontre votre intérêt pour notre sous-région malgré les nombreuses autres sources de préoccupations actuelles pour la paix et la sécurité internationales. Au nom des pays membres du G5 Sahel, mes remerciements s'adressent aussi au Secrétaire Général, Monsieur Antonio Guterres, dont le très pertinent rapport sur la mise en place de la Force Conjointe du G5 Sahel qu'il vous soumet, résume parfaitement la réalité de la problématique en vigueur dans cette région du continent Africain, stratégique à plusieurs égards, et propose plusieurs pistes de solutions pragmatiques susceptibles de rendre plus efficace la réponse de la communauté internationale à la crise multiforme qui y sévit.

Confrontés à des enjeux multiples, longtemps parfois minimisés ou ignorés, la région du Sahel est devenue progressivement une zone d'instabilité majeure en Afrique et représente aujourd'hui un danger de plus en plus croissant pour la sécurité internationale. Au cœur de cet espace sahélien, cinq pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) ont décidé d'unir leurs forces au sein d'une organisation et de constituer ainsi une sorte de noyau dur pour faire face solidairement à ces immenses défis communs qui menacent la stabilité des États déjà fragiles et y entravent le développement socio-économique. Au premier rang de ces défis, la crise sécuritaire qui se caractérise depuis plusieurs années déjà mais avec une acuité extrême récemment, par la prolifération des conflits armés à l'intérieur de nos pays, la propagation du terrorisme d'obédience religieuse extrémiste, le narcotrafic et autres formes de criminalités transfrontalières avec des ramifications internationales, ainsi que la crise migratoire et sa plus hideuse manifestation que constitue la traite abjecte des êtres humains, organisée par les filières d'immigration clandestine vers l'Europe.

Sur le plan strictement militaire, la mobilisation de nos cinq pays et le soutien de la communauté internationale ont permis une première avancée très positive. En effet, comme l'a rappelé dans son rapport le Secrétaire Général, nous sommes en train de réussir à constituer en quelques mois la Force Conjointe du G5 Sahel, composée de 5000 soldats, dont l'opérationnalisation est en cours et qui bénéficie de l'appui de la communauté internationale à travers notamment la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) et l'opération Barkhane menée par la France. Un accord dit « Arrangement technique » a été conclu dans ce sens entre l'ONU, l'Union Européenne et le G5 Sahel en février dernier et signé par le Président du Niger et Président en exercice du G5 Sahel, Son Excellence Issoufou Mahamadou. De plus, en vue de nous conformer aux normes des Nations Unies en la matière, notre Force Conjointe a intégré dans son Concept Stratégique des Opérations (CONOPS) le cadre de conformité des droits de l'Homme préconisé par les Nations Unies. Cet appui des Nations Unies suite à la résolution 2391 du Conseil de Sécurité est donc à saluer. Il nous a déjà permis de collaborer lors de la mise en place du quartier général de la Force Conjointe à Sevaré au Mali ainsi que durant le déroulement des deux premières opérations de notre Force (opérations « Hawbi et Pagnali ») dans la délicate zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Madame la Présidente,

En droite ligne avec les déclarations du Secrétaire Général, nous devons reconnaître sans ambages que nous sommes encore loin d'avoir atteint une bonne vitesse de croisière dans la mise en œuvre concrète de notre réponse sécuritaire à la crise qui menace de totalement déstabiliser le Sahel et ses environs. En effet, même si plus de 80 % de nos effectifs sont déjà déployés à notre quartier général de Sevaré et au niveau des trois zones opérationnelles, il n'en demeure pas moins que nos troupes sont encore généralement mal équipées, les bases militaires et plus globalement la logistique nécessaire à une intervention efficace font défaut, surtout dans un environnement souvent hostile à plusieurs égards. Toujours dans la même perspective, la configuration du soutien de la MINUSMA à la Force Conjointe actuellement autorisée par la résolution 2391 limite grandement une efficiente couverture de la région et une bonne emprise opérationnelle sur tous les fronts identifiés comme urgents pour des prochaines interventions de notre Force afin de lutter contre les groupes terroristes et les autres organisations criminelles décidés à semer la terreur dans l'espace sahélien.

Nous confirmons par conséquent le diagnostic établi par le Secrétaire Général dans son rapport, qui met notamment en exergue l'inadaptation du dispositif mis en place pour appuyer la Force Conjointe. Il n'est « pas à la hauteur des enjeux ni viable dans la durée ». Dans cette optique, il s'agirait indéniablement pour le Conseil de situer l'apport de l'ONU à un niveau plus approprié et qui passera entre autre par des contributions obligatoires comme meilleure option afin d'être en mesure d'apporter un appui de long terme. C'est ici l'occasion de réitérer notre appel à votre auguste conseil en vue de doter la Force Conjointe d'un mandat renforcé qu'elle mérite et des ressources nécessaires pour achever son opérationnalisation et assurer sa pleine capacité d'intervention efficiente.

Une telle évolution du mandat de la Force Conjointe s'alignerait justement avec les recommandations issues des consultations menées en mars dernier par le Conseil de sécurité dans le cadre de l'amélioration des opérations de maintien de la paix en vue de les rendre plus flexibles, plus dynamiques et adaptées aux différents théâtres des opérations... Bref, plus efficaces dans un monde en constante mutation. Voilà donc une bonne opportunité à saisir pour illustrer concrètement cette approche plus pragmatique et dynamique des interventions des Nations Unies.

Madame la Présidente,

S'agissant plus précisément des pistes de solutions plus adaptées au contexte et suggérées par le Secrétaire Général pour appuyer la Force Conjointe, comme vous le savez, avant de prendre mes fonctions en février dernier à la tête du G5 Sahel, j'ai eu l'honneur de diriger deux importantes missions internationales dont l'une de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) et l'autre des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO). Dans les deux cas, la bonne collaboration entre les forces africaines et l'ONU a permis des résultats positifs notamment en Somalie, à travers l'appui logistique conséquent apporté par les Nations Unies à l'AMISOM et pour le cas de la RDC, la mise en place au sein de la MONUSCO d'une Brigade d'intervention rapide constituée exclusivement de troupes issues des pays de la sous-région et qui a été à l'origine de la plus marquante des interventions milliaires réussies par l'ONU dans ce pays depuis la mise en place d'une mission des Nations Unies il y'a près de 20 ans. Je parle donc par expérience, ayant eu cette récente opportunité

de vivre au quotidien les réalités diverses des missions d'intervention mais toujours dans un contexte encadré par une résolution issue du Conseil de Sécurité.

Il s'agit donc ici de réussir avec la Force Conjointe du G5 Sahel à mettre en place une force opérationnelle performante, d'ossature africaine mais soutenue fortement par l'ensemble de la communauté internationale, ONU en tête, pour envoyer un message clair et fort à toutes les forces négatives et mener ainsi à bien une mission des plus périlleuses et dont l'échec signerait la déstabilisation totale d'une bonne partie du continent Africain, une région rappelons-le, voisine de la Méditerranée et donc du continent Européen, ...un carrefour important aussi de circulation vers le reste du monde : l'Amérique, l'Asie et le Moyen-Orient en particulier. Pour la nébuleuse "Internationale terroriste" et tous les groupuscules apparentés, l'échec de notre intervention signifierait leur offrir sur un plateau d'argent la meilleure base opérationnelle possible pour organiser la propagation quasi illimitée partout dans le monde d'un terrorisme de masse encore plus terrifiant que ce que nous vivons déjà malheureusement aujourd'hui.

Conscients d'être les premiers concernés, nos États malgré des ressources financières très limitées, ont récemment consenti des efforts importants pour accroître les moyens de nos forces de défense et de sécurité, qui en moyenne bénéficient dorénavant de plus de 20 % du budget de nos cinq pays, au détriment souvent des secteurs sociaux pourtant critiques, ce qui constitue un arbitrage particulièrement douloureux pour nos gouvernements. Ainsi, la quote-part attendue des cinq pays pour financer la Force Conjointe est versée par tous, malgré parfois quelques retards. De plus, le Fonds fiduciaire institué pour gérer l'effort financier de la communauté internationale, en soutien à la Force Conjointe, a déjà un compte ouvert auprès de la Banque Centrale de Mauritanie, pays siège du G5 Sahel. À la suite de la réunion des ministres de la défense de notre organisation tenue il y a deux semaines à Ouagadougou, instruction a été donnée de désigner d'urgence les membres du Comité de soutien du Fonds fiduciaire en vue d'accélérer son opérationnalité. Notons d'ailleurs avec reconnaissance que les premières contributions financières, essentiellement africaines à date, sont déjà arrivées ou en voie de l'être, notamment celles du Rwanda et des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaines (UEMOA).

Aussi, toute la mobilisation actuellement constatée pour le Sahel doit très rapidement se matérialiser de manière palpable sur le terrain pour redonner espoir et confiance à nos populations, leur adhésion étant essentielle à la réussite dans la durée de l'intervention multidimensionnelle de la communauté internationale venue au secours de notre région. C'est dans cette perspective que nous inscrivons par ailleurs le travail en profondeur qui commence à être mené, notamment avec l'appui du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, en vue de veiller au respect strict des droits humains dans cette lutte contre la terreur. La promotion des droits et libertés des citoyens devant être considérée comme un atout et non comme une contrainte, car elle participe grandement à la dé-crédibilisation du discours des forces rétrogrades que nous combattons.

De tout ce qui précède, il est crucial pour un succès non pas éphémère mais inscrit dans le long terme, de ne pas isoler la réponse sécuritaire du reste de la problématique complexe du Sahel. En effet, sans la paix et la sécurité, point de développement ni de prospérité possibles. Mais, l'absence de développement et de progrès socioéconomique notables favorise aussi la recrudescence de l'insécurité et de l'instabilité. Nous sommes donc face à

un cercle vicieux infernal qui impose de trouver une solution plus globale, d'avoir une approche plus holistique dans notre réponse à la situation sahélienne. Par conséquent, le « nexus sécurité-développement » doit être au cœur de notre action, bien tangible sur le terrain par les populations du Sahel. Et, c'est d'ici, de cette salle que sortira l'impulsion nécessaire qui va transformer les engagements pris par tous en actes concrets afin d'atteindre rapidement l'objectif crucial de pacification et de sécurisation de l'espace sahélien, réalisé en tandem avec la mise en œuvre d'un plan de développement socioéconomique ambitieux et répondant aux attentes de nos populations dont les jeunes et les femmes comme cibles prioritaires. C'est dans cette optique que les Nations Unies s'inscrivent avec la Stratégie Intégrée de l'ONU pour le Sahel (UNISS) en voie d'harmonisation avec l'Union Africaine, et que nous saluons. Au niveau spécifique du G5 Sahel, nous nous sommes dotés d'une Stratégie pour le Développement et la Sécurité (SDS) avec son plan opérationnel, le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) pour lequel nous escomptons la contribution de l'ensemble de la communauté internationale en vue de son exécution. Je note avec satisfaction que plusieurs pays amis et partenaires du Sahel, nombreux représentés dans cette salle, ont déjà manifestée l'intention d'appuyer le PIP.

À l'évidence, nous pouvons constater que les réflexions en vue de trouver les bonnes solutions pour faire face adéquatement aux défis immenses de la région du Sahel ont été faites, les solutions multiformes identifiées, les moyens nécessaires aussi en partie. Ne reste plus que de poser les actes forts en vue de matérialiser toutes ces bonnes intentions dans un cadre approprié et se montrer ainsi à la hauteur des attentes des populations du Sahel, dont ces jeunes sans espoir d'avenir qui hésitent en ce moment même à rejoindre les rangs de groupes terroristes rétrogrades ou à tenter l'aventure suicidaire de la migration clandestine, ces femmes vivant dans les zones les plus arides du Sahel confrontées à la sécheresse et qui voient mourir dans leurs bras leurs nouveaux nés à cause de l'insécurité ambiante qui a fait fuir le personnel médical de proximité et plus généralement, à cause de l'absence des services de base aux populations.

Il est plus que temps d'agir pour le Sahel au-delà des discours et des demi-mesures. Mesdames et Messieurs, le temps de l'action décisive doit commencer ici, dans cette salle, sous l'impulsion du Conseil de sécurité.

Je vous remercie.